



Dépêche n°112906

Paris, Mercredi 22 avril 2009, 17:29:55

Cécile Peltier

Ligne directe: 01 53 10 30 04

Groupe de travail sur la masterisation : les syndicats s'étonnent que l'Enseignement supérieur examine les maquettes de masters

Dossier d'actualité

Cette dépêche fait partie du dossier d'actualité suivant :

[Masterisation de la formation des enseignants](#)

À quelle période de l'année, les concours enseignants auront-ils lieu en 2011 ? Combien et quels types d'épreuves comprendront-ils ? Qu'advient-il des étudiants titulaires du concours en 2010 et pas du M2 ? Telles sont quelques-unes des questions « épineuses » discutées mardi 21 avril 2009 dans le cadre du groupe de travail sur le contenu des concours enseignants, réuni rue de Grenelle (L'AEF n°[112642](#)). Les délégations des syndicats de l'Unsa-Éducation, de la FSU, du CSEN et du Sgen-CFDT ont été reçues pendant 2h30 par les représentants des cabinets de Xavier Darcos et Valérie Péresse, en présence du recteur Marois, coprésident de la commission de suivi sur la masterisation (L'AEF n°[112822](#)) (L'AEF n°[112822](#)). Daniel Filâtre était « excusé ». Dans la foulée, les ministres ont remis aux syndicats le [calendrier](#) des prochains rendez-vous des quatre groupes de travail sur la masterisation (« concours de recrutement », « cadrage des masters et articulation avec les concours », « organisation de la période de formation continuée pendant l'année de fonctionnaire stagiaire » et « revalorisation ») (L'AEF n°[112423](#)), qui se dérouleront aux ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur entre le 29 avril et le 19 mai prochain.

MARGES DE MANOEUVRE. « Il y a des marges de négociation, et tout le monde se félicite que les deux ministres mettent les problèmes sur la table », estime Christian Chevalier, secrétaire national du SE-Unsa en charge du dossier, interrogé par l'AEF à l'issue de la rencontre. « La méthode adoptée actuellement est sans doute la bonne. La mettre en place plus tôt aurait sans doute permis de gagner du temps », ajoute Thierry Cadart, secrétaire général du Sgen-CFDT. « Comme pour le lycée, ils sont en train de tout remettre à plat, mais en même temps, on apprend que certaines maquettes de masters, vont être réexaminées par le ministère de l'Enseignement supérieur », s'étonne de son côté Claire Mazon, secrétaire nationale du Snalc en charge de la pédagogie.

MAQUETTES DE MASTERS. En effet, les syndicats dénoncent unanimement l'évaluation des maquettes des futurs masters de M1 par la Dgesip, annoncée lundi 20 avril (L'AEF n°[112781](#)), alors que les discussions sur le contenu des concours et des futures maquettes débutent tout juste. « C'est d'une inconséquence politique assez incroyable. Pour sortir de la crise de l'enseignement supérieur, il faut de véritables négociations sur tous les sujets », assure Thierry Cadart. « On attend un signal d'apaisement, c'est un point très problématique qu'on espère que le cabinet de Valérie Péresse comprendra », estime Christian Chevalier.

CONNAISSANCE DU SYSTÈME ÉDUCATIF. Premier sujet évoqué : la présence d'une épreuve de connaissance du système éducatif dans les maquettes de concours. Selon les sources syndicales, le ministère a présenté en séance une nouvelle mouture des Capes « rédigée comme un arrêté ». Cette nouvelle version comprend notamment des déclinaisons spécifiques pour certains Capes, avec « par exemple une épreuve supplémentaire de version en langue vivante ou langue ancienne au Capes de lettres modernes », se réjouit Claire Mazon du Snalc. De même, l'épreuve de connaissance du système éducatif

initialement prévue à l'admission du Capes est supprimée au profit d'une épreuve disciplinaire. Une solution relativement satisfaisante pour le Snes-FSU et le Snalc. « On peut introduire des éléments de professionnalisation à l'admissibilité et à l'admission en injectant de l'épistémologie ou de la pédagogie, estime Daniel Robin. Mais il est important de conserver des épreuves permettant de vérifier le niveau disciplinaire des étudiants : dans le nouveau système, un étudiant titulaire d'un master de lettres pourra passer un Capes de maths ! »

Moyennant des discussions sur « ce qu'on veut vérifier », le Sgen-CFDT est attaché à cette épreuve de professionnalisation qui permet aussi de resituer le futur enseignant dans son environnement. Pour Christian Chevalier, « il semble nécessaire qu'un futur enseignant maîtrise les grandes dates de la politique scolaire : la loi de 1905 ou celle sur le port des signes religieux à l'école. D'autant que cette formation peut aussi avoir lieu pendant les stages, en assistant à des conseils d'administration, des conseils pédagogiques ».

Dans sa déclaration liminaire, le Snuipp a dit qu'il était « favorable à ce que les masters enseignants intègrent progressivement dès l'année de M1 les trois composantes principales de la formation d'un enseignant : dimension disciplinaire, didactique et professionnelle en lien avec la recherche » et demandé « que les épreuves du concours intègrent également ces trois dimensions et que la place du concours permette à l'étudiant pendant l'année de M2 d'effectuer des stages en responsabilité et de procéder à des analyses de pratiques dans le cadre des masters ».

Le syndicat du premier degré demande aussi « que se tienne rapidement un groupe de travail qui précise leurs interventions dans le cadre de l'organisation des IUFM intégrés dans l'université » et « que les IUFM et l'expérience accumulée par ses équipes soient confortés et jouent un rôle déterminant dans la mise en place des masters ».

CALENDRIER DES CONCOURS. Les partenaires ont également discuté du calendrier des concours. Dans le modèle de concours proposé jusqu'ici par le ministère de l'Éducation nationale, les épreuves d'admissibilité auraient lieu en janvier et celles d'admission en juin. Selon les syndicats, le ministère explorerait la possibilité d'avancer ces épreuves au début de l'année de M2, en « octobre ». Qu'en pensent les syndicats ? Le Snes s'est pour l'instant prononcé en faveur de concours repoussés après les épreuves de M2. Objectif : limiter au maximum les risques « d'enfermement » dans la voie enseignante. De son côté, le SE-Unsa pencherait plutôt pour des épreuves d'admissibilité avancées en début de M2, afin d'éviter le « bachotage » en vue des concours au second semestre et faire du M2, une véritable « année de professionnalisation ». « Il ne faut pas oublier que ce sera une négociation globale, mais pour nous, plus les épreuves d'admissibilité seront tôt et mieux cela vaudra », résume Thierry Cadart. Claire Mazon du Snalc estime de son côté qu'il faut placer les épreuves d'admissibilité « à la fin du M1 ou du M2 ».

ANNÉE TRANSITOIRE. Les partenaires devraient aborder dans le cadre d'un groupe de travail « exceptionnel » le sort des étudiants détenteurs du concours en 2010 mais pas du M2. Pour ces étudiants théoriquement contraints d'effectuer une année de formation supplémentaire de M2, avant d'être considérés comme des fonctionnaires stagiaires, les syndicats sont d'accord pour demander davantage de « souplesse ». « Il faut simplifier au maximum le dispositif et leur permettre, à titre transitoire d'être considérés comme des fonctionnaires stagiaires », assure Daniel Robin. « Le directeur de cabinet de Xavier Darcos n'a pas pu prendre d'engagement sur cette question, mais il est reparti avec un message clair de notre part. Le ministère devrait nous proposer une date de réunion très rapidement », poursuit-il.

MÉTHODE DE TRAVAIL. En ce qui concerne la méthode de travail adoptée lors des prochaines réunions, les partenaires ont décidé d'examiner tour à tour les différents types de concours, d'abord l'agrégation et le Capes, puis le CAPLP, le Capet et le CRPE. « Nous veillerons cependant à maintenir à travers les discussions la cohérence du tout » et éviter d'aboutir à un « décrochage entre les différents types de concours », prévient Thierry Cadart.

CONCOURS INTERNES. Sera également soulevée lors de ces discussions la question des concours internes. « Il faudra déterminer s'il faut imposer ou non l'obtention d'un master aux candidats en interne », explique Daniel Robin. « Il faut savoir que nous sommes la seule fonction publique qui impose l'obtention d'une certification pour les concours internes. La solution pourrait passer par la validation des acquis de l'expérience », suggère Thierry Cadart. Syndicats et ministères devraient aussi parler de « l'avenir de l'agrégation ». « Toute la question est de savoir quel est l'intérêt de maintenir l'agrégation alors qu'on élève le niveau de recrutement du Capes. Elle pourrait par exemple être réservée aux enseignants du postbac. »

FNEC-FP-FO. Après la Ferc-CGT(L'AEF n°112818) qui s'estime mise à l'écart des discussions, dans un communiqué diffusé mercredi 22 avril, la Fnec-FP-FO dénonce les groupes de travail mis en place en « catimini » par l'Éducation nationale, « avec les seules organisations acceptant le cadre de la masterisation (FSU, Unsa, Sgen-CFDT) ». La fédération, qui « n'accepte pas cette curieuse conception de la négociation qui consiste pour le ministère à choisir ses interlocuteurs en fonction de leur niveau de résistance à l'application des contre-réformes », indique qu'elle sera reçue mercredi 29 avril à 14 h 30 par les directeurs de cabinet de Xavier Darcos et Valérie Pécresse sur la masterisation. Elle « y exigera de participer à tous les groupes de travail et séances de concertation organisés par le ministère sur ce dossier ».

Le secrétaire général de la confédération, Jean-Claude Mailly, adresse ce mercredi un courrier au ministre de l'Éducation nationale « pour lui demander d'être reçu en urgence avec la Fnec-FP-FO sur ce dossier et l'ensemble des questions d'actualité ».



Contacts:

- Sgen-CFDT, Édith Meaume, Attachée de presse, 01 56 41 51 02, 06 11 85 23 75, atdepresse@sgen.cfdt.fr
- SE-Unsa, Brigitte Biardoux, Attachée de presse, 01 44 39 23 93, brigitte.biardoux@se-uns.org
- Snes-FSU, Guillaume Delmas, attaché de presse, 01 40 63 29 33, 06 86 94 15 33, guillaume.delmas@snes.edu
- Snuipp-FSU, Octavie Lasne, Chargée des relations presse, 01 44 08 69 32, 06 74 07 31 30, octavie.lasne@snuipp.fr
- Snalc-CSEN (FGAF), Emmanuelle Franchini, Attachée de presse, 01 47 70 00 55, 06 68 35 11 28, pressesnalc@snalc.fr
- SE-Unsa, Brigitte Biardoux, Attachée de presse, 01 44 39 23 93, brigitte.biardoux@se-uns.org

Lire dans la docuthèque :

[Calendrier prévisionnel des réunions des groupes de travail sur la masterisation \(21 avril 2009\)](#)

Document n°2011

Lire aussi dans les dépêches :

[Masterisation : la commission Filâtre-Marais devra rendre ses conclusions « au plus tard le 15 juillet »](#)

L'AEF du 21 avril 2009, n° 112822

[Masterisation : la commission Filâtre-Marais devra rendre ses conclusions « au plus tard le 15 juillet »](#)

L'AEF du 21 avril 2009, n° 112822

[Masterisation : première réunion des groupes de travail mardi 21 avril 2009](#)

L'AEF du 16 avril 2009, n° 112642

[Masterisation : la Ferc-CGT estime être mise à « l'écart » des groupes de travail par le ministère](#)

L'AEF du 21 avril 2009, n° 112818

23/04/2009

AEF - agence d'informations spéciali...

[Négociations sur la masterisation : Xavier Darcos propose trois groupes de travail thématiques](#)

L'AEF du 10 avril 2009, n° 112423

[Le ministère s'apprête à « analyser les maquettes de masters enseignants 2009-2010 »](#)

L'AEF du 20 avril 2009, n° 112781

Dépêche n°112906 © Copyright L'AEF - 1998/2009 - 15180

Conformément au code sur la propriété intellectuelle, toute reproduction ou transmission, de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel de l'AEF.